



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 12777

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre du logement et de la ville sur la politique de logement du Gouvernement. En effet, elle a déclaré à la représentation nationale, le 4 décembre 2007, que rien ne se ferait sans concertation sur le dossier de la garantie des risques locatifs, ce qui est souhaitable. Une question subsiste toutefois quant à la suppression de la caution et la réduction à un mois du dépôt de garantie. À cet égard, il a été justement rappelé que la garantie des risques locatifs est un dispositif mis en place depuis plus d'un an. Il souhaiterait savoir si elle envisage de rendre la GRL obligatoire.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12777

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7774

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)